

- * Comparaison des coûts d'utilisation des principales cartes de crédit au Canada
- * L'écart entre les taux d'intérêt des cartes de crédit et celui de la Banque du Canada
- * Les taux d'intérêt, ce n'est pas tout
- * Voir à la page 2 les points saillants du crédit

Ces données, à jour au 1^{er} décembre, ont été colligées par la Direction de la politique en consommation d'Industrie Canada, à partir des renseignements fournis par les émetteurs de cartes de crédit.

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région :

Atlantique	Judy MacDonald	(902) 426-8358	Québec	Lucie McDuff	(514) 283-3905
Ontario	Geralyn Howell	(416) 224-3054	Prairies	Lydia Shevchuk	(204) 983-2826
	Colombie-Britannique	Lois Smith MacGregor		(604) 666-5019	

Renseignements : Edith Morber (819) 994-4857

(English version available)

25147 F 93-12

2 Coûts d'utilisation des cartes de crédit

Points saillants du crédit¹

décembre 1993

- On estime à 55 millions le nombre de cartes de crédit² en circulation³ au Canada, soit 2,7 cartes pour chaque adulte âgé de plus de 18 ans. De ce nombre, 25 millions sont des cartes Visa ou MasterCard, 17 millions, des cartes de grands magasins, et 3,3 millions, des cartes d'essence. D'autres cartes, comme American Express et Diner's Club/enRoute, et les cartes émises par d'autres magasins de détail composent le reste des cartes de crédit et de paiement que l'on estime être en circulation.
- Le nombre total des cartes Visa et MasterCard en circulation en 1993 a augmenté comparativement au chiffre enregistré en 1992, passant de 24,4 à 25 millions.
- Les cartes Visa et MasterCard ont été utilisées pour plus de 695 millions de transactions en 1993. Le volume des ventes en 1993 s'établissait à 47,9 milliards de dollars par rapport à 43,1 milliards en 1992.
- Au mois d'octobre 1993, environ 450 000⁴ points de vente au Canada acceptaient les cartes Visa, MasterCard ou les deux.
- À la fin d'octobre 1993, les soldes impayés des cartes Visa et MasterCard totalisaient 13,2 milliards de dollars. Cette somme représente une augmentation du montant enregistré en 1992, soit 11,4 milliards de dollars.
- Le montant moyen des achats, par transaction effectuée avec Visa et MasterCard, est passé de 69,30 \$, en 1992 à 70,47 \$ en octobre 1993.

1. Les montants en dollars mentionnés dans le présent document sont exprimés en dollars courants.

2. Cette estimation inclut uniquement les cartes émises par les institutions étudiées dans le présent bulletin d'information. La collaboration de ces institutions et celle de l'Association des banquiers canadiens dans la compilation de ces données sont grandement appréciées.

3. Les critères d'estimation du nombre de cartes en circulation peuvent différer d'un émetteur à l'autre.

4. On a amélioré la méthode d'estimation du nombre de points de vente en éliminant le dédoublement des chiffres. Cela explique la diminution du nombre de points de vente.

Coûts d'utilisation des cartes de crédit

3

Cartes des institutions financières*

décembre 1993

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
Master Card					
Banque de Montréal					
Régulière	--	15,75	21	x	
Prime +	18	11,25	0	x	
Banque Nationale	--	16,25 ²	21	x	
Canada Trust	8 ¹	13,00-15,00 ³	22	x	
Coopérative de crédit du service civil	--	15,75	21	x	
Niagara Credit Union	--	15,75	21	x	
Trust Royal	15	15,50	17	x	
			21 (Qué.)		
Trust National					
Régulière	--	15,75	21		x
Taux d'intérêt modérés	30	9,50	21		x
VISA					
CIBC	12	15,50	21	x	
Banque de Nouvelle-Écosse					
Régulière	8	14,70	21	x	
Valeur Visa	29	9,75	21	x	
Banque laurentienne	10	14,75	21	x	
Banque Royale					
Régulière	12 ¹	13,75	21	x	
Option	25	9,75	21	x	
Banque Toronto-Dominion	12 ¹	14,75	21	x	
Confédération des caisses populaires et d'économie					
Desjardins du Québec	12	14,75	21	x	
Montréal Trust	12 ¹	13,75	21	x	
Vancouver City Savings	12	15,50	21	x	

* Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

1. À certaines conditions, les frais peuvent être moindres ou éliminés.
2. 15,95 % au 1^{er} janvier 1994.
3. Le taux d'intérêt varie entre 13,00 et 15,00 pour cent. Chaque fois que le client profite d'un service additionnel (compte, hypothèque, emprunt), le taux d'intérêt diminue d'un demi pour cent.

Autres cartes de crédit *

décembre 1993

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
Canadian Tire	--	28,8	30		x
Eaton	--	28,8	30		x
Home Card	--	28,8	30		x
La Baie	--	28,8	25-30		x
Péto-Canada	--	24,0	30	x	
Sears	--	28,8	25-30		x
Simpsons	--	28,8	25-30		x
Ultramar**	--				
Zellers	--	28,8	25-30		x

Cartes de paiement *

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Pénalité annuelle pour retard (%)	Période de grâce (jours)	Pénalité calculée à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
American Express	55	S/O	45		x
Diner's Club/enRoute	65	S/O	30-60		x
Imperial Oil (Esso)	--	24	30	x	
Irving Oil	--	24	25		x
Sunoco**					

* Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

** Liée avec la carte MasterCard de la Banque Nationale.

Définitions

Cartes de crédit : Il s'agit de cartes qui accordent un crédit renouvelable. Il faut effectuer un paiement mensuel minimal.

Cartes de paiement : Il s'agit de cartes exigeant le paiement intégral du solde chaque mois.

Frais : Ceux-ci comprennent notamment les frais de transaction, les frais d'administration ou les frais d'adhésion annuels.

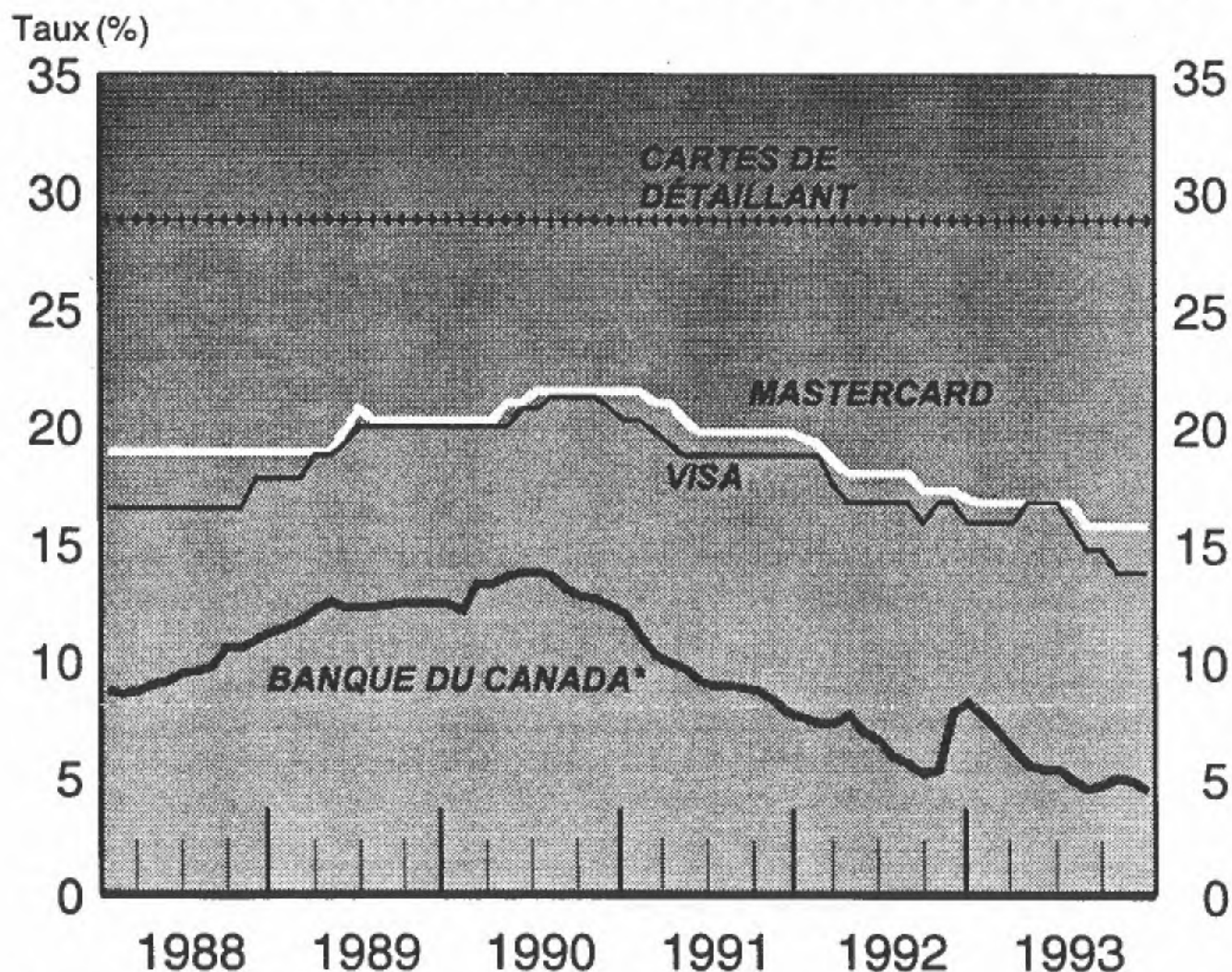
Taux d'intérêt/pénalités : Il s'agit du taux annuel nominal d'après lequel les intérêts ou les pénalités sont calculés.

Période de grâce : Il s'agit du nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement.

décembre 1993

TAUX DES CARTES DE CRÉDIT

ET TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA



- Le taux d'escompte est le taux à la mi-mois.

- Un émetteur de Visa et de MasterCard a été sélectionné à titre d'exemple. Les taux d'autres émetteurs de cartes peuvent varier.

* Le taux de la Banque du Canada est le taux auquel les banques peuvent emprunter de l'argent auprès de la Banque centrale. Il est considéré comme un indice de l'évolution d'autres taux à court terme, comme ceux qui s'appliquent aux prêts personnels.

Conditions de paiement des cartes de crédit

Rappelez-vous les faits suivants et économisez :

Cartes des banques, des sociétés de fiducie et des coopératives de crédit

- L'intérêt est imputé quotidiennement. Ainsi, vous économisez si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt sur les avances de fonds court à partir du moment où l'on emprunte jusqu'à ce que le solde soit payé en entier.
- Aucun intérêt n'est imputé sur les achats paraissant pour la première fois sur votre relevé si le solde entier est payé avant la date d'échéance.

Et n'oubliez pas :

- Lorsque le solde n'est pas réglé en entier, l'intérêt est imputé quotidiennement à partir de la date d'inscription de l'achat jusqu'à la date du paiement intégral. La Compagnie Trust National fait exception à cette règle en appliquant l'intérêt quotidiennement à compter de la date du premier relevé sur lequel l'achat figure jusqu'à ce que le paiement intégral soit reçu.

Autres cartes de crédit

- Dans la plupart des cas, l'intérêt est moindre si, chaque mois, vous payez au moins la moitié du solde. Les grands magasins (sauf ceux du Québec et Canadian Tire) soustraient les paiements équivalents ou supérieurs à 50 pour cent du solde figurant sur le relevé avant de calculer l'intérêt.
- L'intérêt est composé. Ainsi, si vous n'effectuez pas de paiement un mois donné, le mois suivant, vous payez de l'intérêt sur le solde et l'intérêt. Par exemple, au taux mensuel de 2,4 pour cent, l'intérêt sur 100 \$ est de 2,40 \$. Si aucun paiement n'est effectué, l'intérêt, le mois suivant, sera calculé sur 102,40 \$ et sera donc de 2,47 \$.
- Au Québec, l'intérêt est calculé quotidiennement. Dans cette province, vous économisez donc si vous faites des paiements entre les relevés.

Cartes de paiement

- Irving Oil calcule les pénalités sur le solde impayé chaque jour.
- American Express et Diner's Club/enRoute exigent que le solde soit acquitté à la réception du relevé. À défaut de paiement, un intérêt équivalent à 30 pour cent par année est appliqué au solde dû. Si le solde n'est toujours pas acquitté, la carte est annulée.